ACQUISITION ET RECTELAGE DES EMBALLAGES EN VERRE OSAGES COLLECTEES SELECTIVEMENT ET TRIELS

- 1) Adjudicateur: asbl Fost Plus, Avenue des Olympiades 2, 1140 Bruxelles, tél. 0032 (0) 2 775 03 50, fax. 0032 (0) 2 771 16 96.
- 2) Ces appels d'offres, répartis en plusieurs lots, concernent l'acquisition et le recyclage effectif pour une période de minimum 12 mois:
  - de verre d'emballage, collecté de manière sélective via des bulles à verre et via les parcs à conteneurs.

Chaque marché peut être subdivisé. Chaque soumissionnaire est libre de remettre une offre pour l'ensemble du marché ou pour un ou plusieurs lots. Il est expressément stipulé que l'adjudicateur aura la faculté soit d'attribuer l'ensemble des lots à un même soumissionnaire, soit d'attribuer un ou plusieurs lots à des soumissionnaires différents - quel que soit le nombre de lots pour lesquels le soumissionnaire a remis une offre -, soit de ne pas attribuer un ou plusieurs lots.

- 3) L'offre doit contenir entre autres les renseignements et documents renseignés ci-après, nécessaires à l'estimation des exigences financières, économiques et techniques minimales :
  - un exemplaire dûment rempli et signé du formulaire de soumission;
  - un exemplaire dûment rempli et signé du bordereau des prix;
  - une déclaration dûment remplie et signée, garantissant la traçabilité et la possibilité de contrôle des flux:
  - une preuve de l'inscription au Registre de Commerce ou équivalent;
  - une copie du permis d'exploiter et/ou des autorisations en matière d'environnement, si légalement requis;
  - en cas d'exportation/importation, une copie des licences d'exportation/d'importation requises;
  - une attestation récente prouvant que le soumissionnaire a respecté ses obligations de paiement des cotisations sociales;
  - la dernière preuve de l'étalonnage officiel du pont de pesée;
  - une déclaration argumentée de recyclage dans laquelle le soumissionnaire déclare disposer des connaissances techniques nécessaires et d'une capacité suffisante;
  - une preuve de la capacité financière et économique. Cette preuve doit de toute façon être présentée sur présentation des bilans et comptes des deux dernières années et peut être complétée, si nécessaire, par d'autres déclarations bancaires appropriées;
  - la liste des principaux Marchés comparables exécutés au cours des trois dernières années, avec mention du tonnage;
  - une déclaration mentionnant l'outillage, le matériel, l'équipement technique et le procédé technologique dont le soumissionnaire disposera pour l'exécution du Marché;
  - une description relative au type d'industrie et de location géographique des marchés pour le matériau recyclé ;
  - une description des mesures prises par le soumissionnaire pour garantir et démontrer la traçabilité et la possibilité de contrôle des flux;
  - une description des mesures prises par le soumissionnaire pour s'assurer de la qualité;
  - une liste du personnel employé, avec mention de l'âge et de la date d'entrée en service (sans mention du nom exact de chaque employé);
  - une description des mesures prises en matière de sécurité du travail et d'hygiène pour le personnel employé, ainsi qu'en matière de protection d'incendie;
  - une description des mesures prises par le soumissionnaire en matière de protection de l'environnement:
  - l'indication de la part de marché que le soumissionnaire a éventuellement l'intention de soustraiter;
  - si d'application: une déclaration concernant la fraction non-inerte mis en décharge/incinéré.
- 4) Pour le cahier des charges GV 2022-01, le soumissionnaire doit obligatoirement utiliser le portail d'offres online de Fost Plus via ce lien: <a href="https://recycling.fostplus.be/">https://recycling.fostplus.be/</a>. Le soumissionnaire doit s'enregistrer via le lien: <a href="https://registerforetendering.fostplus.be">https://registerforetendering.fostplus.be</a>.

Avec les données, qu'il recevra par mail de Fost Plus, il pourra via ce portail demander le cahier des charges et introduire une offre.

5) Les procédures applicables à ce marché de recyclage sont fixées dans l'agrément de l'asbl Fost Plus en tant qu'Organisme Agréé dans le cadre de l'Accord de Coopération, conféré par la Commission Interrégionale de l'Emballage en sa séance du 20 décembre 2018. Copie de cet agrément peut être obtenue à l'adresse mentionnée sous 1.

- 7) Les offres, établies en français et en néerlandais, doivent être en possession de l'adjudicateur au plus tard aux dates et heures suivantes:
  - Le 13.09.2022 à 23h59, les documents doivent être enregistrés en ligne sur le portail d'offres.
  - Le 15.09.2022, à 13h15 les documents en format papier (formulaire de soumission et inventaire) doivent être remis à l'adresse reprise sous §1.